



mariage gris comment retirer sa carte de séjour de 10 ans?

Par **espoir2011**, le **22/07/2011 à 21:29**

Bonjour,

Je me suis mariée à un tunisien en Juillet 2008, perte du premier enfant au terme de 5 mois de grossesse surement dues aux violences conjugales. A la suite d'une grave dépression (bb mort dans mon ventre), je retombe enceinte en Juillet 2010 au cours d'un seul et dernier rapport depuis. Chambre à part, je met au monde notre fils en Mars 2011, à ses 2 mois il me répudie en me disant que maintenant il est père d'un enfant français je ne peux rien faire. je porte plainte en Juillet suite à une violence conjugale nous sommes convoqués la semaine prochaine , il a obtenu sa carte de 10 ans rapidement en Juillet 2010 est ce que je peux lui retirer sa carte de séjour en demandant l'annulation du mariage? Merci pour votre réponse et votre aide. Il ne cherche pas auprès de son fils c'est moi qui assume entièrement j'ai du arreter l'allaitement d'urgence (mon lait est devenu vert attestation du médecin en ma possession suite aux problèmes). J'ai peur de retomber dans une nouvelle dépression alors que je me dois de rester forte pour mon bébé. Je suis allé auj à la préfecture pour le dénoncer j'ai peur qu'il m'enlève notre bébé car il m'a menacé de me le prendre si je faisais quelque chose

Par **Domil**, le **22/07/2011 à 21:32**

En étant parent d'un enfant français, il ne peut avoir un droit au séjour que s'il participe à l'entretien et l'éducation de son enfant.

Vous devez d'abord prendre un avocat de toute urgence !!!!

Par **espoir2011**, le **22/07/2011 à 21:36**

C'est déjà fait.

Mon avocat m'a conseillé pour l'instant de rester chez mes parents suites aux violences à mon égard et envers mon fils .

Il a jeté notre bébé violement agé de 3 semaines et hausse la voix lorsque ce dernier pleure. J'ai peur chaque jour de le croiser donc je sors très rarement

Par **kade69**, le **29/10/2013** à **20:37**

b.s.r

je suis marié en 2008 en algerie je partais 4 fois part ans et en 2012 elle est venue en france avec un regroupement familiale 6 mois aprais elles porte plainte contre moi pour menasse et la elle porte plainte ou des main courante a plusieurs reprise elle me di quelle veut divorcé. cette femme est une grand manteusse elle aime mantire. comment lui retiré sa carte de residence pour mariage frodule)gris) je me suis marié part amour. et elle pour ces papiers je suis une victrime notre mariage nes pas reconnue en france je suis née en france et jais ma carte de résidence merci a vous de me repondre